## Jusqu'à la mise à jour de la FAQ, les consignes sont les suivantes:

## • Isolement d'un cas confirmé ou probable :

- → 10 jours d'isolement pleins quel que soit le variant (à partir du début des symptômes ou du prélèvement positif si asymptomatique).
- → Reprise de l'école au 11ème jour si 48 heures sans fièvre, avec strict respect des mesures barrière pendant 7 jours après la reprise de l'école (espacement à la cantine)

### • Contact à risque d'un cas positif hors foyer (camarade de classe ou de sieste)

- $\rightarrow$  < 6 ans : reprise au 8ème jour en l'absence de symptômes
- → > 6 ans et personnels : test antigénique à J 0 et test PCR à J 7. Si le test est négatif et absence de symptômes, reprise au 8ème jour. En l'absence de test, reprise au 15ème jour (éviction 14 jours pleins)
- → A la reprise, pendant 7 jours, si possible télétravail, respect très strict des gestes barrière (y compris distanciation à la cantine)

# • Contact à risque d'un cas positif dans le foyer (parent ou fratrie)

- → < 6 ans : reprise au 18 ième jour en l'absence de symptômes (éviction 17 jours pleins à partir du prélèvement si symptomatique ou du début des symptômes du dernier cas positif du foyer)
- → > 6 ans et personnels : test antigénique à J 0 et test PCR à J 7. Si le test est négatif et absence de symptômes,reprise au 18 ième jour (éviction 17 jours pleins). En l'absence de test,reprise au 25 ième jour (éviction 24 jours pleins) \*
- → A la reprise, pendant 7 jours, si possible télétravail, respect très strict des gestes barrière (y compris distanciation à la cantine)

#### • Fermeture de classe :

- 1 élève positif en maternelle, quel que soit le variant
- 1 élève positif en primaire ou secondaire si variant V2/V3 (sud africain et Brésilien)
- 3 élèves de la même classe hors fratrie positifs en moins de 7 jours
- Élève contact à risque d'un membre du foyer positif au variant V2/V3

Rappel: les enfants sont contacts à risque entre eux à la cantine, y compris en primaire.